



**HAL**  
open science

# Les hippodromes au rythme des saisons : localisation et intensité des courses hippiques

Damien Bruneau

► **To cite this version:**

Damien Bruneau. Les hippodromes au rythme des saisons : localisation et intensité des courses hippiques. M@ppemonde, 2017. hal-03320247

**HAL Id: hal-03320247**

**<https://hal.science/hal-03320247>**

Submitted on 14 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les hippodromes au rythme des saisons : localisation et intensité des courses hippiques

*Damien Bruneau*

**Résumé.**— L'étude de la géographie des hippodromes et du calendrier des courses hippiques en France montre l'importance des améliorations techniques, d'une activité pérenne et des enjeux économiques dans les saisons de ce sport.

**Calendrier • Courses hippiques • Hippodrome • Piste • Saison**

**Abstract.**— The study of hippodrome geography and the horserace calendar demonstrates the importance of technical improvements, sustainable business, and economic issues throughout the seasons of this sport.

**Calendar • Hippodrome • Horseraces • Season • Track**

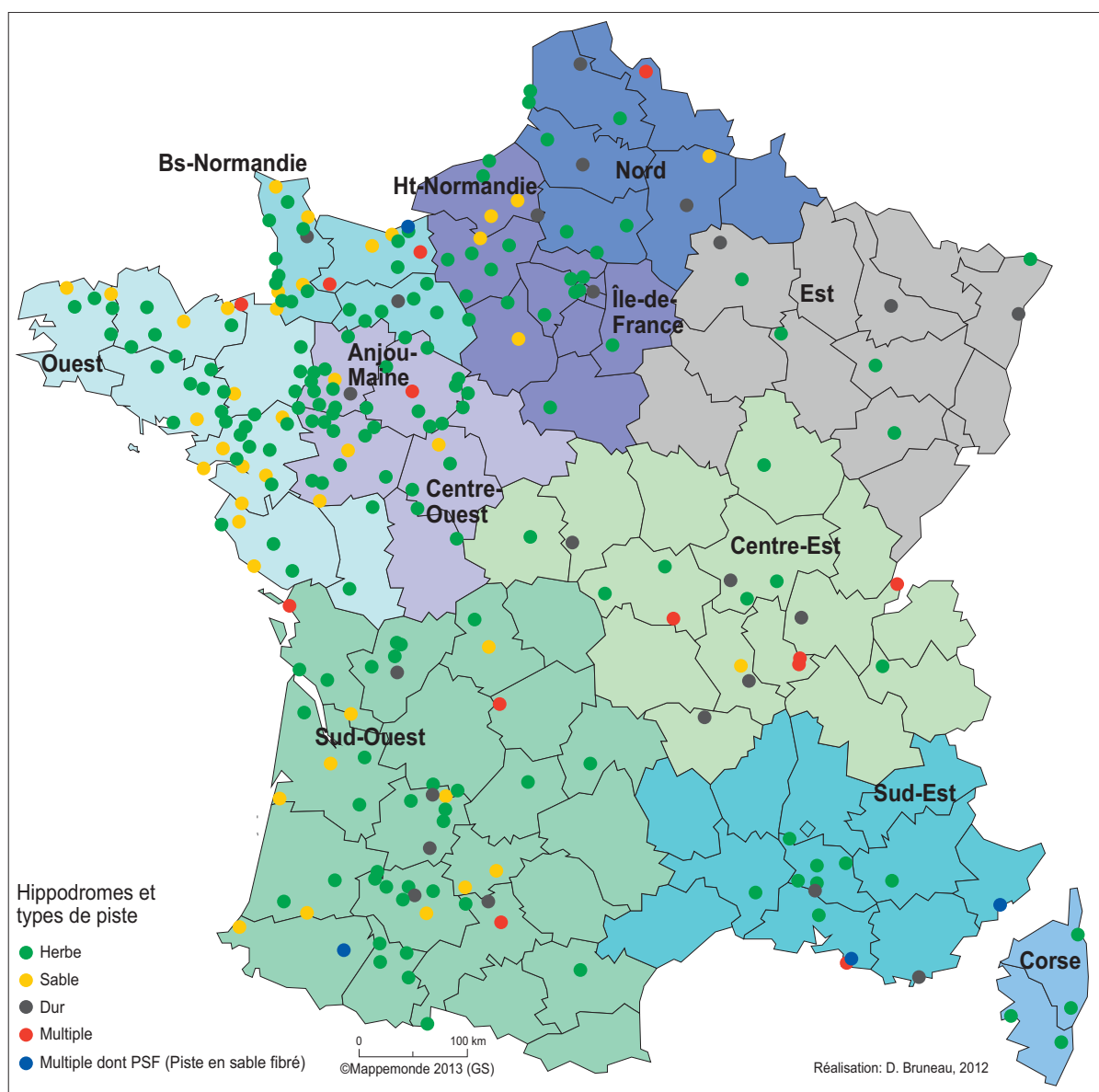
**Resumen.**— El estudio de la geografía de los hipódromos y del calendario de las carreras hípicas muestra la importancia de los mejoramientos técnicos, de una actividad perenna y de las cuestiones económicas en las temporadas de este deporte.

**Calendario • Carreras hípicas • Hipódromos • Pista • Temporada**

**P**rix d'Amérique, prix de l'Arc de Triomphe, Grand Steeple Chase... : ces quelques noms de courses hippiques sonnent comme des évènements sportifs, économiques et médiatiques de grande ampleur. Quel que soit le prestige des participants ou le type d'épreuve pratiquée (respectivement courses de trot, de plat et d'obstacles), les courses se déroulent toutes sur un lieu dévolu à cette pratique : l'hippodrome. Celui-ci consiste en un vaste espace circulaire composé de lignes droites et de virages et autour duquel se trouve un public plus ou moins nombreux. Certains hippodromes peuvent, en effet, être fréquentés par plusieurs milliers de personnes, auxquels s'ajoutent des spectateurs et des parieurs devant les écrans retransmettant la course (Tomlinson, 1986).

Cependant, ces quelques courses prestigieuses ne sont que la face la plus éclatante des activités hippiques. Le caractère apparemment immuable de ces rendez-vous ponctuels, et souvent dominicaux, est largement à relativiser : les activités hippiques se fragmentent au rythme des saisons en de multiples lieux. Les hippodromes font face à de nombreux enjeux dont l'aspect financier n'est pas des moindres. En effet, leur fonctionnement pose des questions de rentabilité dans un cadre concurrentiel âpre. Dès lors, quelles sont les principales contraintes auxquelles sont soumis les hippodromes et quelles sont les différentes stratégies employées pour y répondre ?

En 2010, 245 hippodromes en France métropolitaine ont organisé au moins une réunion (c'est-à-dire un ensemble de courses se déroulant sur un même hippodrome le même jour). Au total, 2 298 réunions ont eu lieu, toutes catégories confondues : trot (attelé ou monté) ou galop (plat ou obstacles). L'année 2010 a été choisie ici car les données étaient les plus récentes et les plus exhaustives au début de l'étude (localisation des hippodromes, type de piste, nombre et jour des réunions et organisation de semi-nocturnes). Les données sont issues des sociétés organisatrices des courses ainsi que des différentes fédérations hippiques. En effet, cette recherche se fonde sur le découpage en 10 fédérations régionales (fig. 1) institué par la Fédération nationale des courses françaises (FNCF). Ces « régions » sont spécifiques des courses hippiques et ne correspondent qu'imparfaitement au découpage des régions administratives.



**1. Carte générale des hippodromes en France.** Les départements de la Manche (15 sites), de la Loire-Atlantique (13), de la Mayenne et du Maine-et-Loire (11) ainsi que de la Sarthe (9) se démarquent par une forte concentration d'hippodromes (58), soit près d'un quart du total.

De prime abord, on remarque un net déséquilibre dans la répartition des hippodromes en France : plus de 80 % se situent à l'ouest d'une ligne Reims-Toulouse. Une forte et ancienne tradition d'élevage dans certains départements (Digard, 2001) n'explique qu'en partie cette particularité. À l'est et au sud de la France se singularisent les foyers lyonnais et avignonnais, entourés de nombreux départements ne contenant aucun hippodrome. Néanmoins, toutes les grandes villes françaises ont un hippodrome dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres. Certaines sont même abondamment pourvues comme l'agglomération parisienne qui compte pas moins de huit hippodromes en compétition pour accueillir les passionnés de courses.

Dès lors, le fonctionnement des hippodromes est à la fois rythmé par les saisons mais aussi par les efforts pour prolonger et optimiser au maximum ces activités hippiques. De plus, le contexte concurrentiel fait émerger, parmi les hippodromes, différentes stratégies de conquête des mortes-saisons et du public.

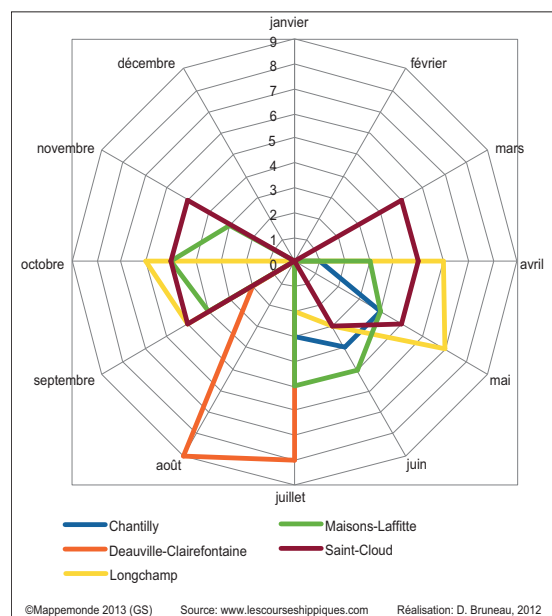
## 1. Sur les pistes : les contraintes pesant sur les hippodromes

Les pistes des hippodromes sont foulées dans un tiers des cas lors d'épreuves de galop et pour le reste lors d'épreuves de trot. En général, les pistes de galop sont un peu plus profondes que celles de trot en raison des allures et des chocs différents. Toutefois, au-delà des types d'épreuves, ce sont avant tout les conditions climatiques qui influent sur le choix des pistes. De fait, en 2010, il existait 266 pistes d'hippodrome : il y avait plus de pistes que d'hippodromes car 20 d'entre eux compartaient plusieurs types de pistes. Parmi ces pistes, 182 pistes étaient en herbe, 49 en sable, 31 en dur (cendrée, mâchefer, pouzzolanes...) et 4 PSF (piste en sable fibré).

### 1.1. Faire face aux intempéries saisonnières

Les pistes en herbe sont de loin les plus répandues (fig. 1) ; en moyenne, elles représentent les deux tiers des pistes par fédération (tableau 1). On trouve une sur-représentation des pistes en herbe dans les régions peu touchées par le froid (Corse, Anjou-Maine-Centre-Ouest, Haute-Normandie-Île-de-France, Ouest...) alors qu'on en trouve peu dans les régions qui connaissent des hivers plus rigoureux (Est, Sud-Est, Nord et Centre-Est). Il existe donc une pause hivernale (fig. 2) en raison, entre autres, du type de pistes. En effet, les pistes en herbe gèlent plus facilement que les autres, notamment car la végétation maintient au sol une forte humidité.

Après l'herbe, le sable (« naturel », non fibré) est un type de piste très courant. Il est mieux adapté au climat côtier : le terrain est moins sec et plus souple l'été, période de grande activité, et moins gorgé d'eau les



**2. La pause hivernale des hippodromes actifs mais équipés d'une piste en herbe.** Les hippodromes actifs (au moins 15 réunions par an) avec une seule piste en herbe font relâche lors des forts risques de gelée (décembre à février).

autres saisons. À cela s'ajoute le vent marin qui apporte du sel limitant ainsi le gel hivernal du sol. De fait, les fédérations de régions sans littoral (Centre-Est, Est et Anjou-Maine-Centre-Ouest) comportent relativement moins de pistes en sable. En revanche, on en trouve une grande proportion dans les fédérations disposant de nombreux hippodromes côtiers, c'est-à-dire à moins de 15 kilomètres de la mer (fig. 3). Alors que la moyenne est de 18 % de pistes en sable sur l'ensemble des hippodromes, 30 % des hippodromes côtiers en sont équipés (19 sur 59).

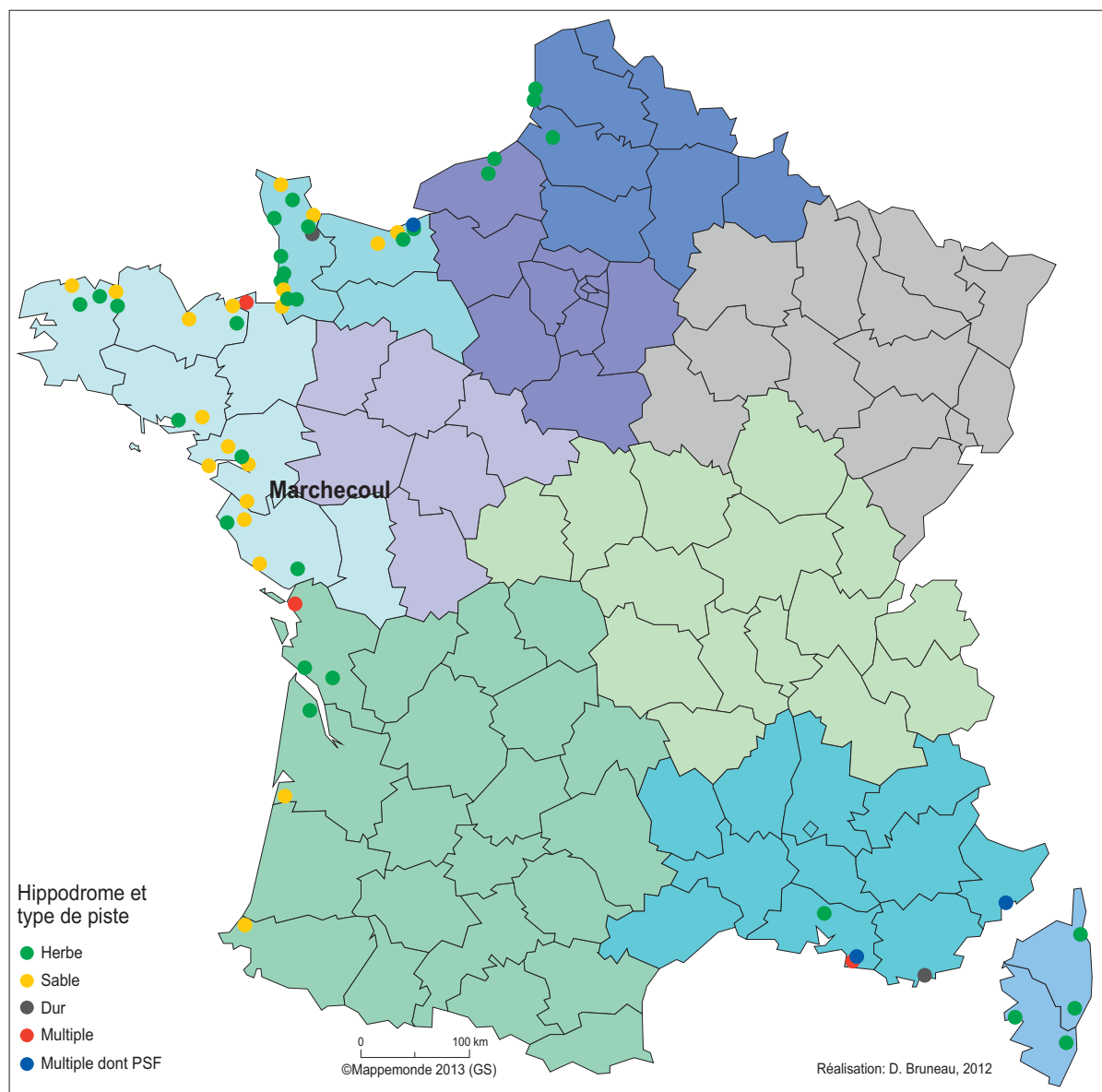
Il existe aussi 31 pistes en dur. Celles-ci, qu'elles soient cendrées (en mâchefer, résidu de charbon), en pouzzolane (roche volcanique) ou en *dirt* (sable, limon et argile), évitent le gel par leur capacité à évacuer l'eau. Dès lors, les fédérations de régions au climat plus rude (Centre-Est, Est et Nord) et ayant peu d'accès à la mer privilégient logiquement ce type de piste. En revanche, les pistes en dur sont sous-représentées sur le littoral. Ainsi, les fédérations de l'Ouest et de Corse ne comportent aucune piste de ce type, notamment pour leur manque de souplesse dans un climat côtier.

Enfin, un nouveau type de piste est apparu en France depuis le début des années 2000 : la piste en sable fibré (PSF). Elle allie à la fois une certaine souplesse (comme les pistes en herbe ou en sable classique) à des capacités de drainage des pistes en dur. Ce type de piste, dite « toutes saisons », est presque praticable par tous les temps. Pour chacun des quatre hippodromes équipés en 2010 (Cagnes-sur-Mer, Deauville-La Touques, Marseille-Vivieux et Pau), la PSF est venue en complément d'autres types de pistes (fig. 1). Cela permet de faire basculer les réunions d'un type de piste à un autre suivant les conditions météorologiques (par exemple, de l'herbe à la PSF en cas de fortes précipitations). Malgré tout, ces hippodromes ne sont pas à l'abri d'annulations de réunions, par exemple en février 2010 à Pau, en raison de fortes gelées nocturnes et d'un dégel insuffisant la journée.

1. Les types de pistes des hippodromes par fédérations										
Fédérations	Hippo-dromes	Pistes	Herbe	Sable	Dur	Multiples	Multiples dont PSF	Herbe/Pistes	Sable/Pistes	Dur/Pistes
Anjou-Maine-Centre-Ouest	38	39	33	5	1	1	0	85 %	13 %	3 %
Basse-Normandie	31	35	23	10	1	4	1	66 %	29 %	3 %
Centre-Est	17	21	10	2	9	4	0	48 %	10 %	43 %
Corse	4	4	4	0	0	0	0	100 %	0 %	0 %
Est	8	8	5	0	3	0	0	63 %	0 %	38 %
Haute-Normandie-Île-de-France	23	23	17	4	2	0	0	74 %	17 %	9 %
Nord	11	12	7	1	4	1	0	58 %	8 %	33 %
Ouest	49	50	35	15	0	1	0	70 %	30 %	0 %
Sud-Est	13	18	11	0	5	4	2	61 %	0 %	28 %
Sud-Ouest	51	56	37	12	6	5	1	66 %	21 %	11 %
Total	245	266	182	49	31	20	4	68 %	18 %	12 %

Source : [www.lescourseshippiques.com](http://www.lescourseshippiques.com)

En définitive, on peut se demander pourquoi la plupart des hippodromes n'abandonnent-ils pas leurs pistes en herbe (très souvent gelées, gorgées d'eau ou en attente de repousse) au profit d'une généralisation des PSF ?



**3. Les hippodromes côtiers et leur type de piste.** 12 des 20 hippodromes côtiers de la fédération Ouest sont pourvus d'une piste en sable. L'hippodrome de Machecoul a ainsi un calendrier commençant très précocement en février grâce à sa position côtière abritée par la presqu'île de Noirmoutier, ce qui lui permet d'avoir une piste rarement gelée.

## 1.2. Une coûteuse course aux évolutions techniques

L'installation et l'entretien d'une piste d'hippodrome représentent un certain coût humain, technique et financier. Or « la qualité des pistes [...] contribue à la qualité d'un hippodrome » (France Galop, 2005).

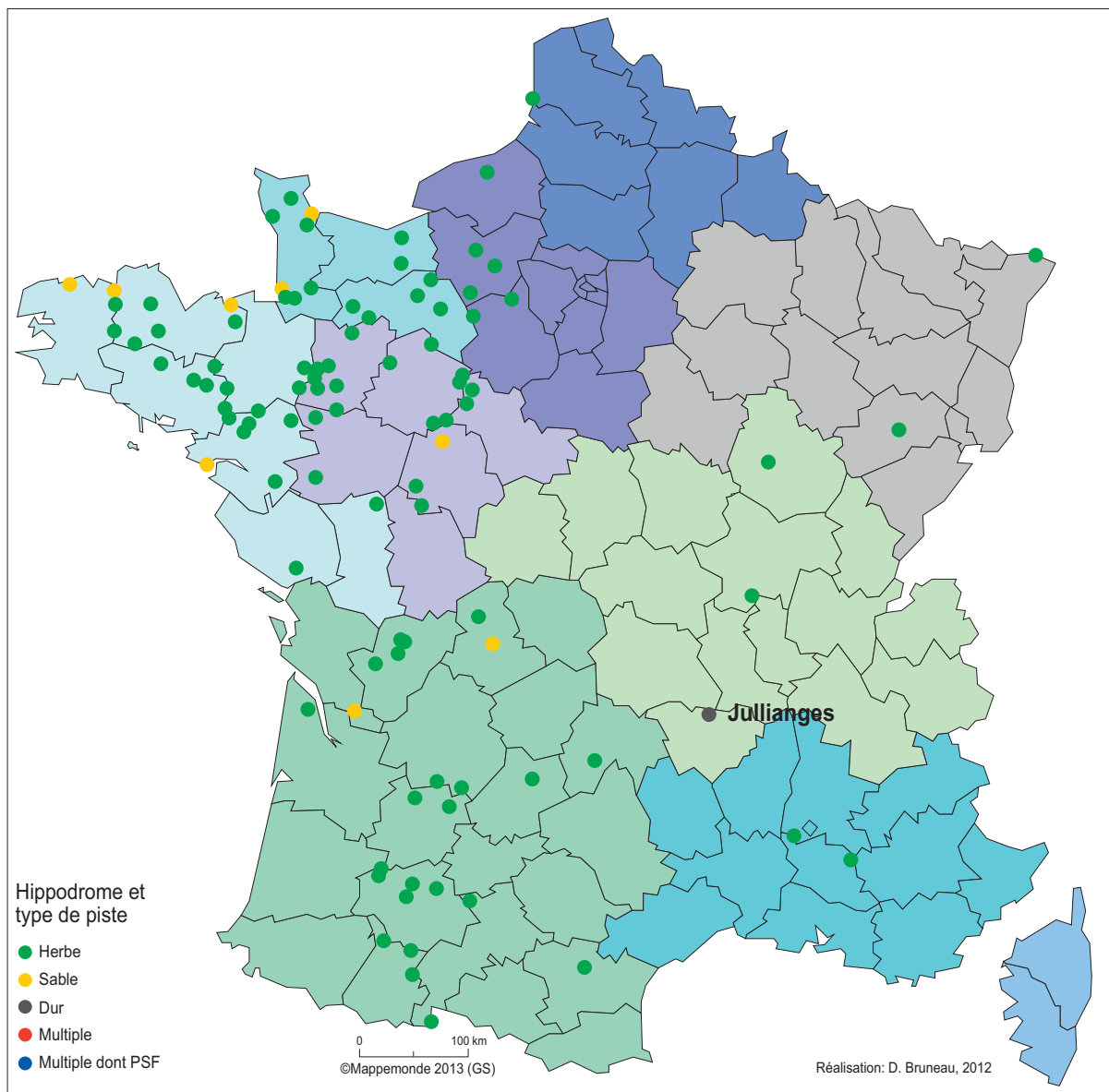
La piste en herbe est la moins coûteuse : un arrosage et un travail du sol minutieux suffisent. Sa tonte doit être adaptée les mois d'hiver et d'été pour faciliter la repousse. Ainsi, ce type de piste nécessite avant tout du personnel mais peu de moyens techniques et financiers. De plus, les hippodromes n'organisant que des courses de plat voient leur entretien facilité par l'absence d'obstacles. De fait, les pistes en herbe sont présentes dans de très nombreux hippodromes, souvent de faible activité (90 % de ceux organisant trois réunions au maximum par année) (fig. 4). La période de fonctionnement est d'autant plus réduite (souvent l'été) qu'une trop longue saison amène une forte dégradation des pistes en herbe. Ces contraintes techniques réclament donc de réguliers travaux d'entretien, qui ont lieu le plus souvent l'hiver, période d'« hibernation » de nombreux petits hippodromes. Le fait de posséder plusieurs pistes pour pallier ces désagréments est, bien entendu, très coûteux et réservé aux hippodromes très actifs : parmi les 15 hippodromes organisant au moins 30 réunions par an, 8 comptent plusieurs pistes.

De son côté, la PSF est beaucoup plus résistante et plus simple d'entretien que le gazon naturel. Le coût en personnel est donc faible. Cependant, l'installation d'une piste en dur est un investissement lourd (plus d'un million d'euros pour une PSF), très souvent hors de portée des hippodromes organisant peu de réunions. Le fait que Pau, Marseille-Vivieux, Deauville-La Touques et Cagnes-sur-Mer — les quatre hippodromes équipés en PSF — aient organisé respectivement 28, 40, 53 et 83 réunions en 2010 en témoigne. De plus, ces PSF sont inspirées du modèle états-unien : « après la Deuxième Guerre, les États-Unis ont imposé leur goût de la vitesse au détriment de l'endurance sur laquelle se fondaient les épreuves françaises » (Digard, 2001). Cette prime à la vitesse de la PSF fait débat en France, tout comme la dureté de ces pistes préjudiciables pour certains chevaux.

Ces contraintes humaines, techniques et financières sont amplifiées par la question des paris hippiques. En effet, « le PMU, doté de compétences technologiques et informatiques avancées, conçoit et assure la promotion et le traitement des paris sur les courses de chevaux organisées dans une cinquantaine d'hippodromes parmi les plus importants. De son côté, le Pari mutuel hippodrome [PMH] propose de parier sur toutes les courses mais seulement sur place, c'est-à-dire dans les hippodromes » (Lebrun, 2010). Celles-ci sont en perte de vitesse ces dernières années tandis que les réunions PMU (dites « premium ») sont, elles, de plus en plus nombreuses et très recherchées par les hippodromes en raison de l'ampleur des paris qui y sont effectués, relayés par les retransmissions en France et à l'étranger. Les paris hors hippodromes ont ainsi permis de favoriser l'accès aux courses de toute une clientèle qui n'était pas familière des courses (Digard, 2004).

Le PMU incite également à la mise en conformité des installations techniques. Pour espérer conserver les réunions « premium », les hippodromes doivent ainsi être équipés, en plus de larges gradins pour protéger le public, de halls pour le confort des parieurs. Est en jeu aussi l'adaptation aux normes télévisées actuelles. « Du caractère spectaculaire des courses de chevaux dépendent, non seulement le retour du public sur les hippodromes, mais également et plus largement la visibilité médiatique,

surtout télévisuelle, des manifestations hippiques » (Digard, 2001). Faire partie des grands hippodromes français filmés pour les paris en PMU est un enjeu car, lors des réunions simultanées (dites « multi »), les courses se déroulent aux quatre coins de la France. La diffusion des courses en direct conduit même les organisateurs à adapter les horaires en fonction des autres réunions de la journée. On assiste à une mise en réseau des principaux hippodromes et une connexion accentuée par les retransmissions. De fait, les conditions climatiques peuvent être compensées par un choix judicieux de pistes et de stratégies médiatiques de développement qui ne sont cependant pas à la portée de tous les hippodromes.



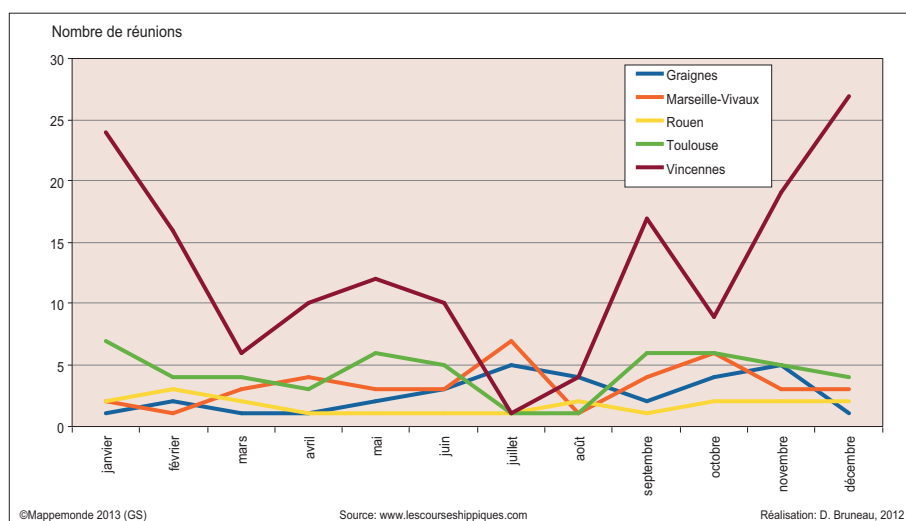
**4. Les « petits » hippodromes et leur type de piste.** Au-delà de la nette emprise de l'herbe, la prégnance des côtes est à souligner pour les hippodromes peu actifs équipés d'une piste en sable. En revanche, le seul hippodrome équipé en « dur » est celui de Julliangues au climat relativement rude. L'Île-de-France est, elle, totalement dépourvue de ces « petits » hippodromes en raison notamment de la forte densité francilienne en hippodromes actifs, métropolisation valable aussi pour d'autres grandes villes (Lille, Lyon, Marseille...).



## 2. Une volonté d'assurer la continuité et la rentabilité des activités hippiques

### 2.1. La difficulté de courir tout au long de l'année

Maintenir une activité la plus constante possible toute l'année est un défi considérable, particulièrement pour les hippodromes les plus entreprenants (personnel nombreux, équipements à rentabiliser...). Seuls cinq hippodromes réussissent à avoir une activité étalée sur tous les mois de l'année (fig. 5), ils concentrent à eux seuls 13 % du nombre total de réunions (298 sur 2296). L'ensemble des hippodromes ayant une activité très régulière au cours de l'année (au moins 9 mois sur 12) représente 30 % du nombre total de réunions. Continuité et prospérité vont alors de pair. Même les hippodromes moins prestigieux, avec des allocations faibles et un fonctionnement aléatoire d'une année sur l'autre, trouvent leur place dans ce calendrier annuel. En effet, les jockeys, les entraîneurs ou les chevaux moins doués ne peuvent renoncer trop longtemps à concourir. « Un cheval en activité ou au repos n'oublie pas sa mangeoire » (*Ouest-France*, 2013) et les coûts continuent de courir même en morte-saison.



### 5. Les hippodromes ayant une activité sur toute l'année

La continuité peut être rendue difficile par des travaux nécessaires à long terme mais préjudiciables à court terme face aux hippodromes rivaux. Ainsi, le très renommé prix de l'Arc de Triomphe pourrait être déplacé en 2015 à Chantilly en raison de travaux de modernisation sur l'hippodrome de Longchamp qui accueille ce prix depuis 1920 (*Le Parisien*, 2013). Quand l'hippodrome « attiré » ne fonctionne pas, ce sont alors les compétiteurs qui se déplacent vers les installations qui peuvent les accueillir afin de maintenir une certaine continuité. Cette mobilité peut être d'échelle très locale en s'appuyant sur une forme de complémentarité entre hippodromes urbains. C'est le cas de certaines paires comme Marseille-Borély et Marseille-Vivaux ou Lyon-Parilly et Lyon-Villeurbanne. Il s'agit alors de faire face en maintenant au maximum le fonctionnement annuel, quelles que soient les contraintes.

La mobilité peut parfois aussi prendre une échelle régionale voire nationale spécialement quand les conditions climatiques sont vraiment difficiles. D'après la

*Revue du Galop* (2010), les entraîneurs de galopeurs d'obstacle d'Auteuil se rendent à Pau en janvier-février. Ceux de plat basés à Chantilly, Longchamp, Maisons-Laffitte et Saint-Cloud ont l'habitude de rejoindre le Sud de la France. Soit ils s'installent à Cagnes-sur-Mer à un moment où les hôtels sont peu occupés (ce qui participe à la rentabilité de l'opération), soit à Pau. Ces flux périodiques nécessitent une vaste logistique pour accueillir les membres des écuries (employés, chevaux...). L'attractivité de ces hippodromes est telle qu'on peut voir des jockeys participer dans la même journée à des réunions à Pau ou à Vincennes et à des (semi-)nocturnes à Deauville ou à Cagnes-sur-Mer. L'utilisation du transport aérien pour transférer rapidement les jockeys, et parfois même les chevaux, souligne cette chasse aux allocations les plus rémunératrices à l'échelle nationale. R. W. Tomlinson (1986) a remarqué que le transport aérien avait mis les courses européennes à portée des entraîneurs britanniques. Le développement du rail avait eu le même type d'impact au XIX<sup>e</sup> siècle. En profitant de ces hippodromes « touristiques » (Deauville, Cagnes-sur-Mer...), il s'agit d'éviter toute fragmentation majeure dans l'exercice annuel, ce que la majorité des hippodromes « secondaires » a plus de difficulté à faire.

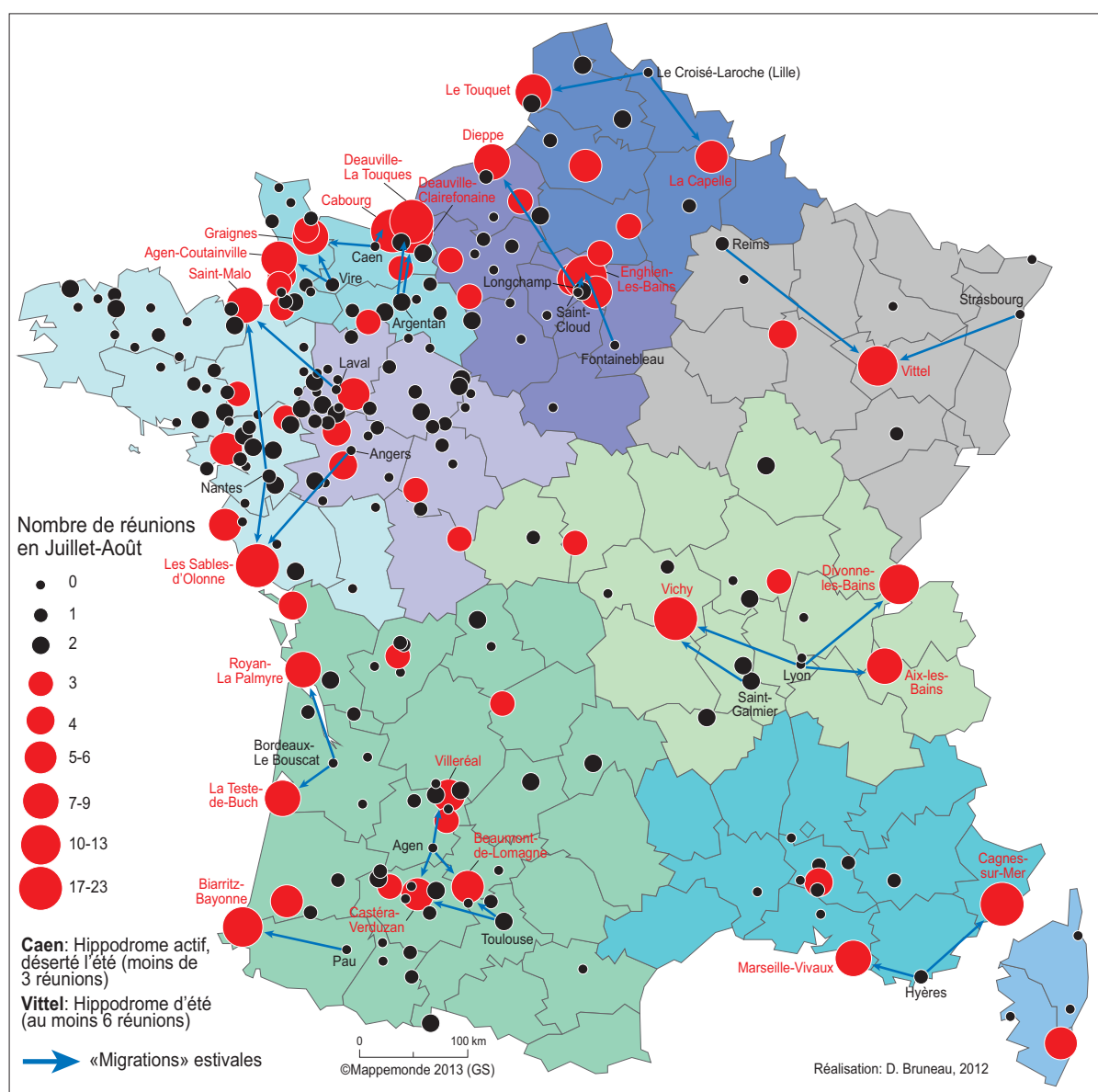
## **2.2. Garnir les tribunes : jours fériés et vacances d'été**

Pour les 100 hippodromes les moins actifs (au maximum trois réunions par an), il s'agit de bien choisir les dates des rares journées d'ouverture aux courses hippiques et au public. Le manque de moyens (personnel, équipements, finances...) incite à optimiser au maximum le calendrier, c'est parfois une question de survie. Dès lors, ces hippodromes, qui ne peuvent compter sur des allocations élevées (et donc des compétiteurs prestigieux), cherchent à se caler avant tout sur les temps de loisirs des populations (parieurs et/ou spectateurs). Un quart de ces 100 hippodromes organise au moins une de leurs trois réunions annuelles pendant un jour férié. En 2010, 178 réunions sur l'ensemble des hippodromes ont été organisées pendant un de ces jours, soit 16 réunions en moyenne par jour férié alors que la moyenne annuelle est de 6 par jour. Les jours fériés paraissent chargés de réunions organisées par des hippodromes paradoxalement peu actifs le reste du temps. Ils profitent de ces jours particuliers pour attirer un public local qui va au-delà des simples habitués.

De plus, les trois quarts de ces hippodromes organisent au moins une de leurs trois réunions annuelles lors des vacances d'été (juillet-août) et la moitié de ces hippodromes voit toute son énergie se concentrer sur cette période. En effet, la plupart sont des hippodromes « champêtres », pour l'essentiel un champ à peine aménagé, sans tribunes ni hall pour protéger le public des intempéries. Leur fonctionnement est à la fois très souple et polyvalent, la plupart organisent à la fois des courses de trot et de galop. Les périodes de congés alliées au tropisme des côtes engendre même l'existence d'hippodromes marins (Jullouville, Plestin-les-Grèves, Ploubalay et Plouescat) dont le jaillissement, très symbolique et éphémère (par exemple, uniquement le 1<sup>er</sup> mai pour Jullouville), reste malgré tout spectaculaire. La piste installée sur la grève est plus que fugitive, car elle est mise en place pour quelques heures entre deux marées. « Sur chacune des étapes cette année [2012], plus de 3 000 spectateurs sont venus admirer les concurrents s'affronter sur front de mer confirmant tout l'intérêt populaire suscité par ce type de courses » (Le Nen, 2012). Ainsi, les moments structurants que sont les jours fériés et les mois de juillet-août sont très spécifiques dans le calendrier des « petits » hippodromes.

Cette survalorisation des moments de loisirs, et singulièrement des vacances d'été, n'est pas le fait que des « petits ». La **figure 6** montre que près des deux tiers des hippodromes (158 sur 245) organisent des courses hippiques lors des mois de juillet et d'août. Le total des courses organisées est de 540 réunions sur 2 296, soit 24 % du total annuel. De fait, ces deux mois sont nettement sur-représentés et ont une place plus qu'appréciable dans le calendrier annuel. Ces hippodromes d'été sont souvent des stations touristiques, situées en bord de mer ou près d'un grand lac touristique (Aix-les-Bains, Divonnes-les-Bains, Enghien-les-Bains et Montier-en-Der). Il peut s'agir aussi de stations thermales (Vichy, Vittel). Les réunions de juillet-août sont ainsi nettement calées sur les flux touristiques.

Parmi les hippodromes actifs, certains sont spécialisés dans une quasi mono-activité estivale (plus de la moitié de leurs réunions en juillet-août). Pour eux, l'été est résolument la haute saison. Ces hippodromes proposent alors un programme chargé qui attire à la fois les spécialistes, les turfistes occasionnels et les vacanciers.



**6. Les « chassés-croisés » entre hippodromes en juillet-août.** Les archétypes les plus aboutis d'une quasi mono-activité estivale sont les hippodromes des Sables-d'Olonne (90 % des réunions en juillet-août), de Deauville-Clairefontaine (89 %), de Cabourg (61 %), de Vichy (58 %) et de La Teste-de-Buch (56 %).

Ces derniers constitueraient 70 % de la fréquentation de l'hippodrome des Sables-d'Olonne (*Ouest-France*, 2010). Ce tropisme des côtes touristiques est très prégnant, y compris dans les surnoms donnés aux hippodromes : Royan-La Palmyre (« Côte de beauté »), Cagnes-sur-Mer (« Côte d'Azur »), Saint-Jean-de-Monts (« Hippodrome de l'Atlantique »), Pornichet-La Baule (« Côte d'amour » et « Tribune sur l'océan »)... À l'inverse, certains hippodromes actifs sont désertés en juillet-août. Ils correspondent souvent à de gros foyers de population non-côtiers (régions lyonnaise, lilloise, toulousaine, strasbourgeoise...). Leur public habituel est alors en vacances hors de leur métropole de résidence (Viard, 2002). Quand il existe des hippodromes côtiers eux aussi désertés, ces rares exceptions (Caen, Hyères et Marseille-Borély) renvoient à la présence d'hippodromes voisins concurrents (respectivement Deauville-Clairefontaine et Deauville-Touques, Cagnes-sur-Mer et Marseille-Vivaux).

Dès lors, tout en misant sur les temps forts habituels de l'année (jours fériés et vacances d'été), les hippodromes, à travers diverses stratégies de développement, tentent de conquérir aussi les moments faibles de l'année.

### **3. Les hippodromes français dans une dynamique concurrentielle de « conquêtes »**

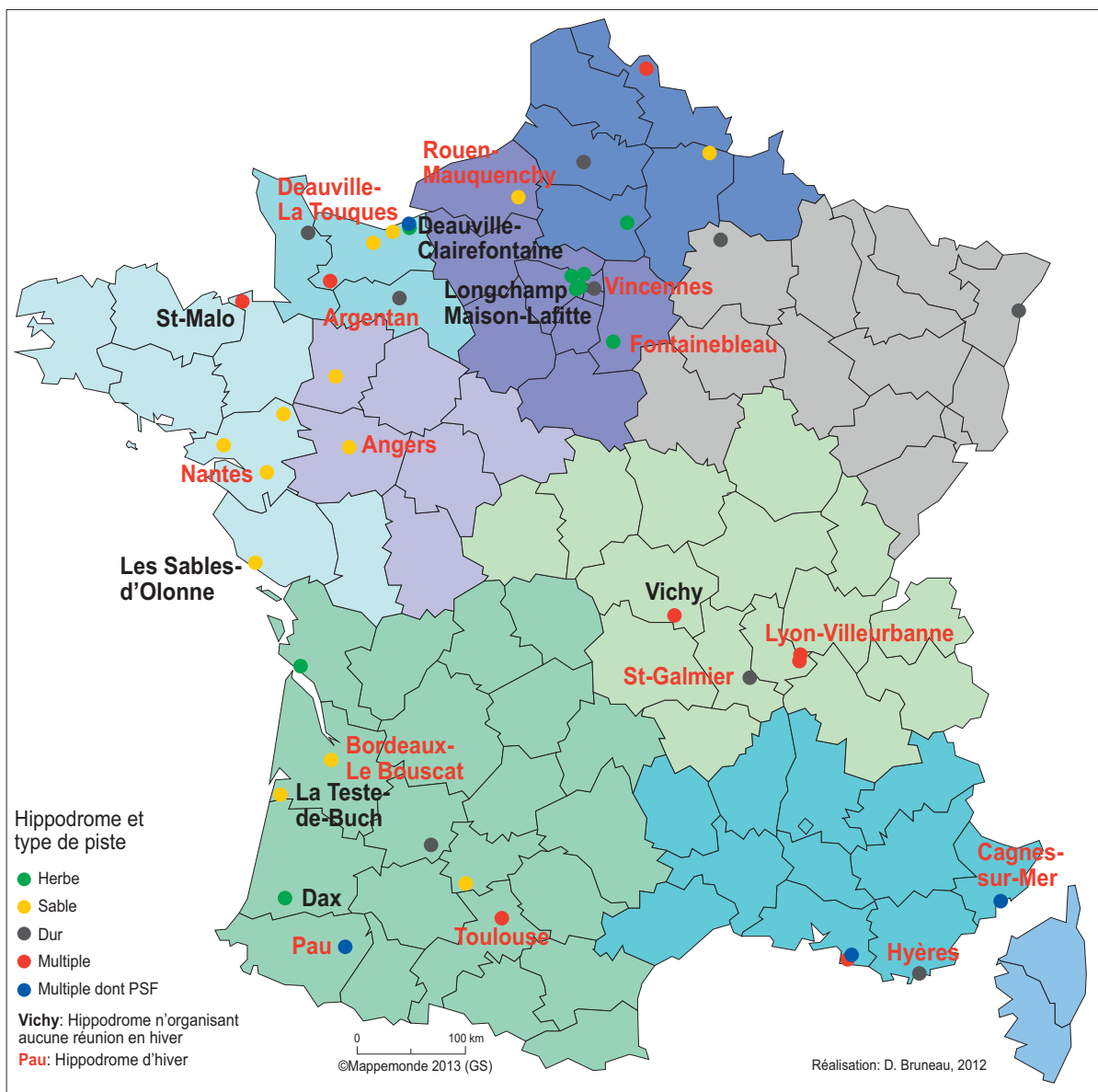
#### **3.1. Prendre les rênes de l'hiver**

L'hiver (de janvier à mars pour notre propos) est une réelle période de coupure pour l'essentiel des hippodromes. Seuls 79 hippodromes organisent au moins une réunion de janvier à mars, soit moins d'un tiers.

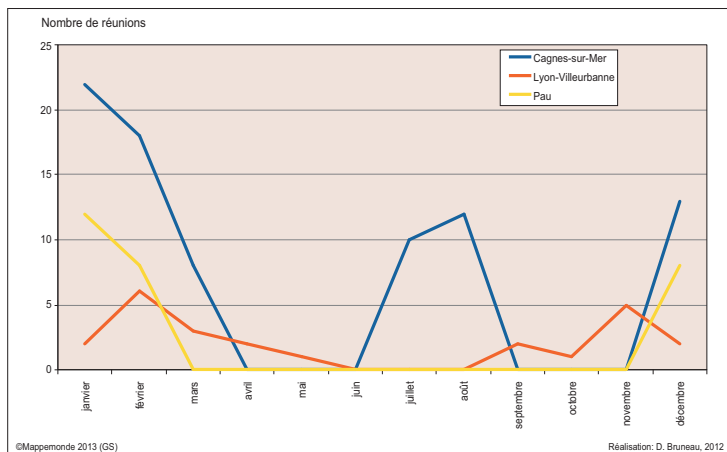
De nombreuses fédérations (Sud-Est, Haute-Normandie-Île-de-France, Sud-Ouest) voient leur vitalité se réduire fortement l'hiver et se concentrer sur quelques sites. Les allocations sont d'autant plus élevées que peu d'hippodromes sont en fonctionnement durant cette période (383 sur 2 298 soit 17 % des réunions totales pour un quart de l'année). La concurrence entre hippodromes, à propos de ces allocations alors rares, est très forte. Dès lors, beaucoup d'hippodromes actifs connaissent une forte animation hivernale : 14 d'entre eux sur-investissent cette période (plus du quart de leur total annuel de réunions), essentiellement grâce à des pistes multiples et/ou en dur. Ce sont de véritables hippodromes d'hiver (fig. 7 et 8).

Cette « conquête » de l'hiver est un pari risqué. C'est pourtant le projet de développement envisagé en 2010 à Chantilly avec la récente installation d'une PSF. Ses gestionnaires cherchent ainsi à allonger sa période de fonctionnement du début du printemps (alors que l'herbe repousse) à l'automne. C'est aujourd'hui la seule PSF parmi les hippodromes de l'agglomération parisienne. Certaines écuries se sentaient lésées lors des longs et rigoureux hivers par rapport aux lointains hippodromes du Sud équipés d'une PSF et elles ont, par le fait, énormément soutenu le projet. « Exploitable à tout moment pour les entraînements, la nouvelle piste va aussi engendrer huit transferts de courses qui se déroulaient à Deauville, Fontainebleau, Compiègne... » (Mureau, 2012).

De fait, des pistes multiples et adaptées à l'hiver sont des atouts importants dans la course à la rentabilité sur l'année. Une autre possibilité est de chercher à accroître la durée d'une journée hippique et de la rendre plus spectaculaire.



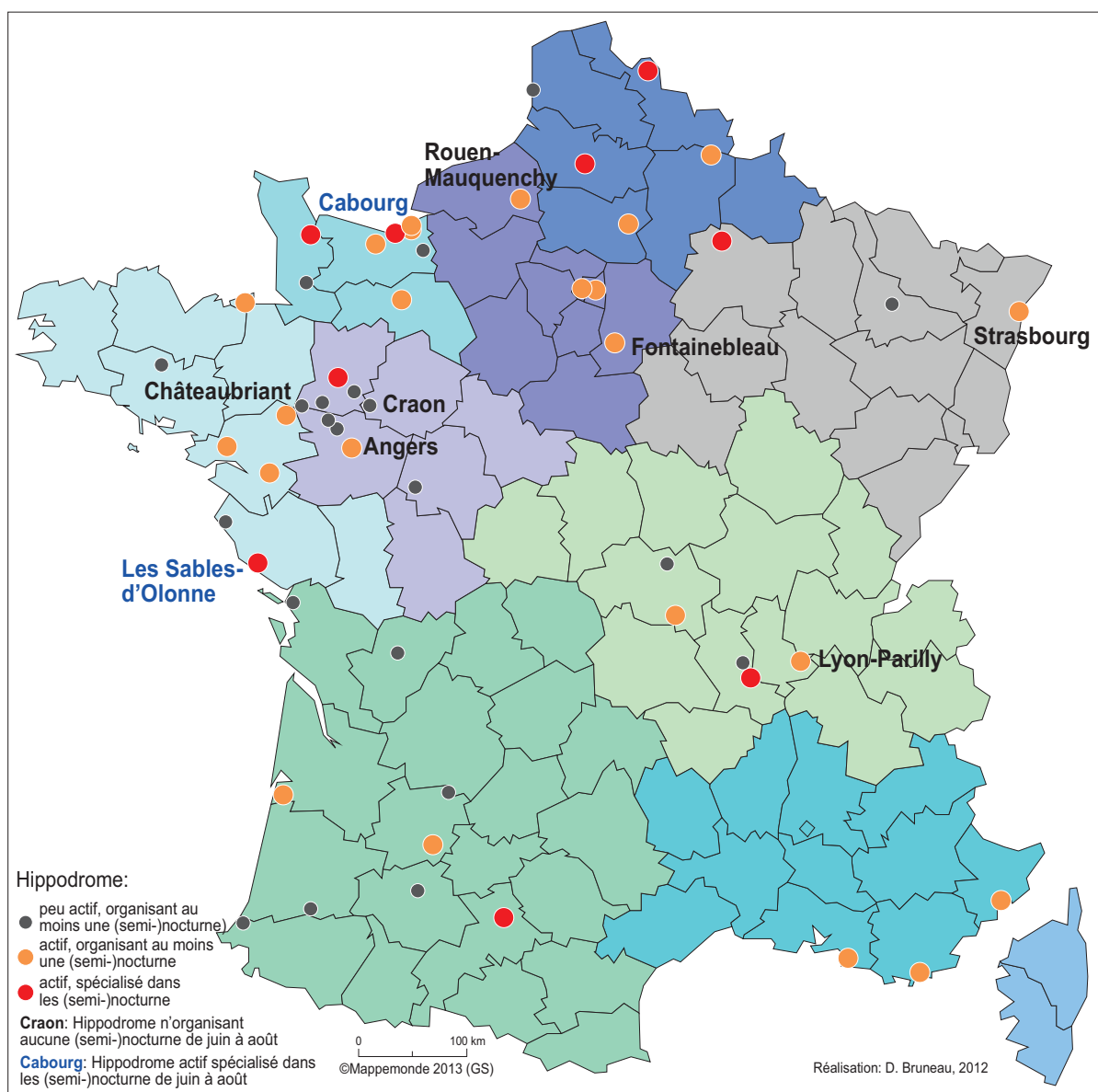
**7. La diversité des stratégies hippiques face à l'hiver.** Les huit hippodromes actifs n'organisant pas de réunions d'hiver disposent uniquement de pistes en herbe et/ou en sable, à la différence des hippodromes d'hiver.



**8. Les trois principaux meetings d'hiver et leur hippodrome.** Trois hippodromes (Cagnes-sur-Mer, Lyon-Villeurbanne et Pau) se consacrent en très grande partie à l'organisation d'un meeting (série de réunions) d'hiver, essentiel dans le calendrier national.

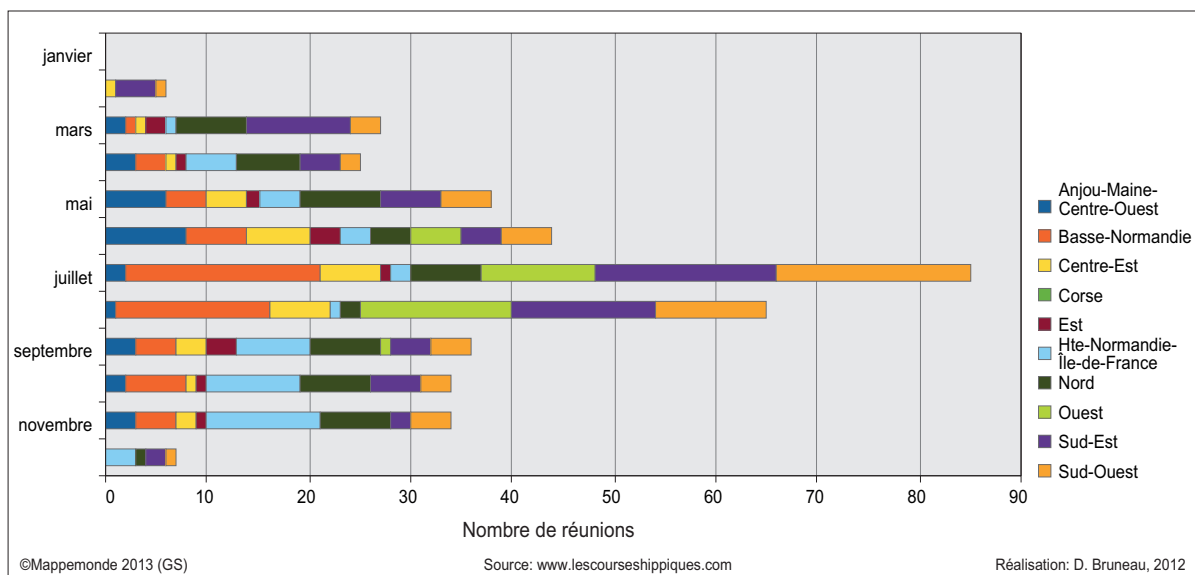
### 3.2. Apprivoiser le début de nuit

Juillet et août sont les deux mois où le calendrier est le plus chargé, en moyenne plus de huit réunions par jour (contre six le reste de l'année). Ceci implique une forte concurrence entre des sites parfois distants d'à peine quelques kilomètres. Un moyen de faire la différence est alors de proposer des réunions spectaculaires en (semi-)nocturnes, c'est-à-dire des courses se déroulant soit entre la journée et la soirée, soit totalement en soirée. Prolonger la journée sportive même une fois la nuit tombée est une proposition faite par une minorité de 54 hippodromes sur 245 (fig. 9). Le fait que, parmi eux, 33 sont des hippodromes actifs souligne la nécessité d'une animation suffisante pour maximiser le gros investissement que constituent les systèmes d'éclairage.



**9. Les hippodromes de (semi-)nocturnes.** On remarque qu'il existe au moins un hippodrome actif spécialisé dans les (semi-)nocturnes dans chaque fédération. En revanche, les sept hippodromes n'organisant aucune (semi-)nocturne sont loin des côtes et situés dans la partie Nord de la France, moins touristique l'été.

Ces 33 hippodromes actifs et bien équipés concentrent même 85 % de ce type de réunions (341 sur 401). Certains se sont même spécialisés dans le domaine : les réunions (semi-)nocturnes représentent plus de la moitié du calendrier de dix de ces hippodromes que l'on peut qualifier de spécialisés. Cette sélection reflète bien le lourd investissement que représentent les systèmes d'éclairage mais aussi l'âpre concurrence régionale à laquelle se livrent les hippodromes pour rentabiliser ces mêmes installations par une animation satisfaisante.

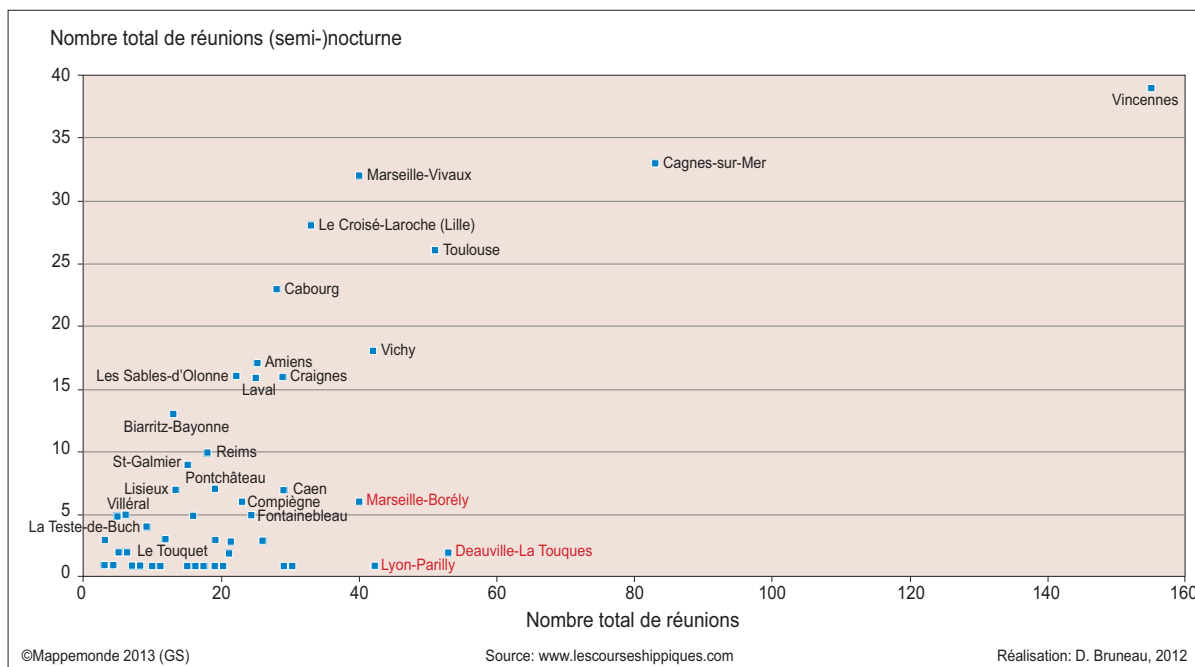


**10. Répartition des (semi-)nocturnes selon les mois et les fédérations.** L'activité hippique « migre » selon les saisons : les réunions (semi-)nocturnes, fréquentes au printemps et en automne dans les fédérations Nord et Haute-Normandie-Île-de-France, se déplacent l'été vers celles de Basse-Normandie, Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est.

Si on observe la répartition des 401 réunions (semi-)nocturnes sur l'année 2010 (fig. 10), on peut remarquer leur quasi-absence lors des mois où les journées sont les plus courtes (3 % du total en janvier, février et décembre). En revanche, le pic est net de juin à août, période qui, avec ses longues journées, regroupe 44 % du total annuel des réunions. Avec une majorité écrasante des réunions (semi-)nocturnes organisées les soirs d'été, on a l'impression d'une sorte d'animation après la plage (quitte à en faire la publicité par avion le long du littoral quelques heures auparavant). En effet, parmi les 47 hippodromes organisant des réunions (semi-)nocturnes de juin à août, 17 sont côtiers (fig. 9). Pour deux hippodromes côtiers actifs (les Sables-d'Olonne et les « estivales » à Cabourg), cette orientation est tellement marquée qu'elle concerne au moins la moitié de leurs réunions annuelles, (semi-)nocturnes ou non. Ces réunions en (semi-)nocturnes se focalisent même sur certaines courses bien dotées et placées à une case horaire bien spécifique : le *prime time* (première partie de soirée) très prisé par les annonceurs et donc par les retransmissions télévisuelles (CRAC, 1992). En conséquence, pouvoir organiser des (semi-)nocturnes est un atout de taille pour un hippodrome côtier sur la carte de visite touristique d'une cité balnéaire.

À l'inverse, certains hippodromes, pourtant très actifs, ont complètement délaissé l'organisation de (semi-)nocturnes (en gras et en rouge, fig. 11) face à un concurrent proche. De fait, l'hippodrome de Bordeaux-Le Bouscat fait face à celui de La Teste-de-Buch, Marseille-Borély à Marseille-Vivaux, Nantes à Saint-Jean-de-Monts et Deauville-La Touques à ceux de Graignes et Cabourg. À nouveau, les hippodromes

des grandes villes doivent faire face à ceux des stations touristiques. Le cas de Lyon-Parilly est particulier car l'hippodrome s'est équipé depuis 2010 pour organiser de nombreuses (semi-)nocturnes, au détriment de Lyon-Villeurbanne qui, lui, investit dans une PSF. Le premier a fait le choix de prolonger les journées d'été, le second mise sur l'allongement annuel de l'activité, deux des principales stratégies actuelles des hippodromes pour rythmer au mieux leur saison sur les pistes.



## 11. Des (semi-)nocturnes négligées par certains hippodromes très actifs

### Conclusion

Enfin, parmi les 245 hippodromes français, une forme de sélection s'opère sous le poids variable des contraintes climatiques, techniques et financières. Depuis l'hippodrome champêtre, où le public est parfois peu protégé des intempéries, jusqu'aux « poids lourds » de la filière équine sportive, la question de la rentabilité des activités comporte de lourds enjeux. Par conséquent, les hippodromes ont des stratégies multiscalaires de développement afin de maintenir une activité la plus continue possible. Il s'agit notamment d'utiliser au maximum les périodes favorables « comme à Deauville où l'on court, certains jours, presque du lever du jour à la tombée de la nuit » (*Ouest-France*, 2013). Une forme d'étalement se dessine à partir de l'offre estivale surabondante vers le reste de l'année en prenant appui sur les jours fériés et les moments creux pour ceux qui en ont les moyens. Ceci engendre des flux croissants et modifie l'équilibre des écuries de course. Celles-ci ont besoin de plus de personnel, car il s'agit d'être présent tout le temps, partout à la fois et par tous les temps. Transporter par route les chevaux jusqu'aux hippodromes en plein hiver est parfois plus compliqué que de les faire courir sur une piste tout-temps. On assiste à l'émergence d'un modèle d'hippodrome complet (très actif toute l'année, pistes « spéciales » et système d'éclairage). Ces hippodromes spécialisés nécessitent une clientèle nombreuse pour justifier leurs équipements et se situent donc dans de grandes agglomérations (ou sur les côtes l'été). Dès lors, il ne semble plus y avoir de saison pour ces quelques lieux majeurs du monde hippique.



La loi de 2010 sur les paris hippiques instaure une forme de redistribution financière : une partie de la taxe payée par les hippodromes est reversée aux villes qui les accueillent. C'est un levier de développement économique qu'elles ne peuvent écarter. La multiplication des PSF en est une conséquence notable : prévues initialement pour faire face à l'hiver, elles équipent désormais de plus en plus d'hippodromes actifs (Lyon-Villeurbanne en 2011, Pornichet-La Baule et Chantilly en 2012). Une régionalisation s'esquisserait : les écuries parisiennes et du Nord-Est de la France navigueraient entre Chantilly et Deauville, celles de l'Ouest seraient aimantées par Pornichet, celles du Sud-Ouest par Pau et celles du Sud-Est par Cagnes-sur-Mer et Marseille-Vivaux. Alors qu'aux moments des temps morts, les « petits » hippodromes retournent souvent à leur vocation agricole (phénomène renforcé par les demandes de rénovation exigées par le PMU qui à défaut peut effectuer des déshabilitations et arrêter les aides), les hippodromes majeurs cherchent à combler les vides (de plus en plus rares) par des animations annexes. Celles-ci sont facilitées par la disponibilité en ville de vastes espaces verts et plats avec vue dégagée ainsi que de tribunes et de personnel. Les concerts des « Solidays » sur l'hippodrome de Longchamp marquent ainsi le passage de la saison des courses à celle des festivals.

## Sources

[www.chevalfrancais.eu](http://www.chevalfrancais.eu) : site officiel de l'organisme gérant les hippodromes et les courses hippiques de trot

[www.france-galop.com](http://www.france-galop.com) : site officiel de la société mère des courses de galop

[www.lescourseshippiques.com](http://www.lescourseshippiques.com) : site officiel de la Fédération Nationale des Courses Françaises

## Bibliographie

CRAC - CENTRE DE RECHERCHE ET D'ACTION CULTURELLE (1992). *Sport et télévision*. Valence : Centre de recherche et d'action culturelle, coll. « 25 images-seconde », 152 p. ISBN : 2-909741-00-1

DIGARD J.-P. (2001), « Les courses de chevaux en France. Un jeu/spectacle à géographie variable ». *Études rurales*, n° 157-158, p. 95-106.  
<http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2001-1-page-95.htm>

DIGARD J.-P. (2004). *Une histoire du cheval : art, technique, société*. Arles : Actes Sud, 230 p. ISBN : 2-7427-4433-9

FRANCE GALOP (2005). *Synthèse de l'étude des pistes en gazon des hippodromes de France Galop*, 14 p. [https://www.france-galop.com/uploads/tx\\_smiledocutheque/Rapport\\_RE\\_12.pdf](https://www.france-galop.com/uploads/tx_smiledocutheque/Rapport_RE_12.pdf)

*La Revue du Galop* (2010). « Hors-Pistes », n° 40.

LEBRUN J. (2010). *Les Enjeux et les perspectives de la filière équine en France*. Avis et rapports du Conseil économique, social et environnemental, 55 p. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000387/0000.pdf>

LE NEN P. (2012). « Les trotteurs des sables sacrés à Saint-Brieuc ». *Le Télégramme*, 3-11-12. <http://www.letelegramme.fr/sports/hippisme/hippisme-les-trotteurs-des-sables-sacres-a-saint-brieuc-03-11-2012-1894341.php>

- Le Parisien* (2013). « Chantilly rêve de l'Arc de Triomphe en 2015 », 22 février 2013.
- MUREAU P. (2012). « Chantilly, une piste très rentable ». *Le Courrier picard*, 7-03-12
- Ouest-France* (2010). « Après la plage, c'est l'hippodrome aux Sables », 17 juillet.
- Ouest-France* (2013) « À l'hippodrome de la Baie, les courses n'ont pas de saison », 10 janvier.
- PERSIDAT M. (2013), « Les communes garderont le pactole de l'hippodrome », *Le Parisien*, 5 février.
- TOMLINSON R. W. (1986), « A Geography of Flat-racing in Great Britain ». *Geography*, vol. 71, n° 3, p. 228-239. <http://www.jstor.org/stable/40571124>
- VIARD J., URBAIN J.-D., POTIER F. (2002). *La France des temps libres et des vacances*. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube, coll. « Bibliothèque des Territoires », 226 p. ISBN : 2-87678-739-3

### **Adresse de l'auteur**

Damien Bruneau. Collège Anna de Noailles (Oise). Courriel : [bruneau.damien@laposte.net](mailto:bruneau.damien@laposte.net)